

A l'attention des riverains de la rue Lelièvre et
de la rue Saintraint et à proximité
5000 Namur

Jemeppe-sur-Sambre, le 22 janvier 2025

Concerne : Extension du piétonnier - Mise en sens unique de la rue Saintraint et Lelièvre, réparation de l'égouttage et pose d'impétrants dans la rue Lelièvre. Aménagement et plantations de la boucle Cathédrale-Université.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux d'aménagement en objet, notre entreprise va débiter son chantier **ce mercredi 29/01/25**.

Rappel du contexte

Ce chantier s'inscrit dans l'apaisement de la boucle de circulation Cathédrale-Université. Cet objectif se traduit par la mise en sens unique de la rue Saintraint pour y implanter des fosses de plantation et réorganiser le marquage des places de stationnement, des zones de livraison, des places PMR et de la zone dédiée aux cars touristiques.

Le phasage à partir du mercredi 29 janvier

- 1) **La mise en sens unique de la rue Saintraint** depuis le pont de l'Evêché jusqu'à la rue de Bruxelles. Le stationnement sera réalisé conformément au plan en annexe. **Cette mise en sens unique est définitive**. Il sera donc obligatoire de tourner à gauche depuis la rue de l'Evêché et à droite la rue du Collège et la rue Basse Marcelle. La rue des Brasseurs permettra dans un premier temps de continuer à tourner dans les deux directions ;
- 2) La réalisation des fosses de plantations et la réalisation des plantations dans la rue Saintraint et Lelièvre. Cette phase durera deux à trois semaines. Avant le marquage définitif des places de stationnement qui aura lieu en mars, un marquage provisoire jaune sera réalisé pour permettre le retour du stationnement le plus rapidement possible ;
- 3) La fermeture du carrefour entre la rue Lelièvre et la rue de Bruxelles et de la rue Lelièvre dans le tronçon entre la rue de Bruxelles et la place du Palais de Justice. Des travaux d'égouttage dans la rue Lelièvre (remplacement du puits en brique défectueux) et finalisation du pavage du carrefour sont prévus. De plus, le trottoir côté droit en montant sera élargi sur toute sa longueur. Ces travaux devraient durer cinq à six semaines.
- 4) La réalisation de tranchées impétrants et pose du gaz et de l'électricité du haut de la rue Lelièvre jusqu'à la rue Bas de la Place d'un côté et jusqu'à la place Saint-Aubain de l'autre.

La durée totale des différentes phases du chantier est estimée à 3-4 mois (hors week-end, congés d'entreprise et intempéries). Nous tâcherons de libérer les zones au fur et à mesure afin de limiter l'impact des travaux sur la mobilité.

Durant cette période, afin d'assurer la collecte des déchets, veuillez, s'il vous plait, les déposer aux extrémités de la rue Lelièvre (place du Palais de justice ou rue de Bruxelles).

Nous vous invitons à suivre l'évolution du chantier au jour le jour et à ne pas hésiter à communiquer avec nos équipes sur place pour obtenir des réponses à vos questions.

Pour obtenir les informations régulières sur l'état d'avancement du chantier, vous êtes également invité à vous inscrire à la newsletter de la Ville de Namur en scannant le QR Code suivant ou en vous rendant sur le site www.pietonnier.namur.be.



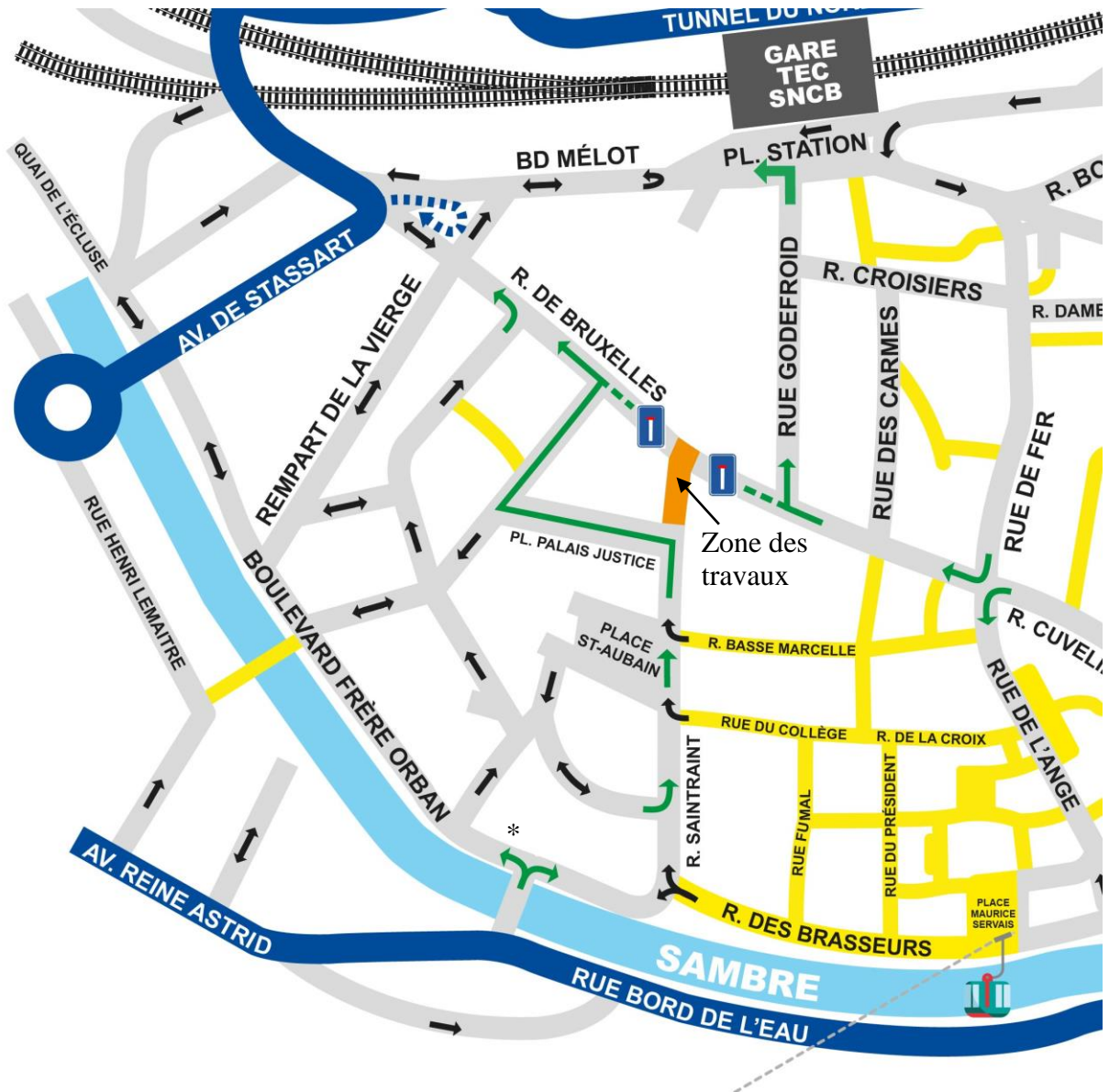
Pour de plus amples renseignements, il vous est loisible de nous contacter au 081/43.32.43 durant les horaires de bureau (entre 8h et 17h).

D'avance nous vous remercions de votre compréhension, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Gilles BAUDE

Gestionnaire de projets





* Tourner à gauche interdit le samedi matin durant le marché du Bord de l'eau.

BOUCLES DE CIRCULATION ET EXTENSION DU PIÉTONNIER, APRÈS TRAVAUX

